



**CONVOCATION**  
**à la séance ordinaire du Conseil général**  
**de lundi 28 octobre 2013, à 19h30, à l'Hôtel de Ville**  
**16<sup>ème</sup> SEANCE**

**Supplément à l'ordre du jour**

**13-309**

**Motion** du groupe PLR par M. Mirko Kipfer et consorts, intitulée « Pour un accès facilité au secteur de Pierre-à-Bot, via les gorges du Seyon » (Déposée le 8 octobre 2013 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1<sup>er</sup> fois lors de la séance du 28 octobre 2013) :

« Le groupe PLR demande que soit étudiée, en collaboration avec les différentes autorités concernées, la modification du carrefour de sortie vers Valangin de la route montante des gorges du Seyon, de manière à rendre directement possible la bifurcation en direction de Pierre-à-Bot ».

**Développement**

Le quartier nord de la Ville (Pierre-à-Bot, Cadolles) se développe constamment, tant du point de vue du nombre de logements que de l'implantation ou de l'agrandissement d'industries. Cela génère un trafic toujours plus important, également au niveau des quartiers « de transit » (notamment nord de la gare et avenue des Alpes). Le succès de la déchetterie et son partage avec d'autres communes du littoral y participent également.

Il nous paraît intéressant de profiter de l'accès autoroutier que représente l'axe Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds, dans sa partie des gorges du Seyon, afin d'y canaliser une partie du trafic d'accès vers Pierre-à-Bot.

Il s'avère qu'à l'heure actuelle, la sortie « montante » de Valangin ne permet pas de bifurquer en direction de Neuchâtel. Les seules possibilités existantes consistent à s'engager en direction de Valangin et à faire un « tourné sur route » ou à poursuivre jusqu'au cœur du village de Valangin afin de profiter du giratoire nouvellement dessiné. Ces deux possibilités ne sont toutefois pas compatibles avec les véhicules de grande taille, compte tenu de l'exiguïté des lieux.

L'aménagement du carrefour, tel que souhaité, permettrait d'augmenter l'attrait de ce parcours pour tous les usagers en provenance de Vauseyon, des communes du littoral ouest et des axes autoroutiers de l'A5. Le trafic au cœur de la ville en serait d'autant réduit, profitant ainsi au bien-être de ses habitants.

**Discussion**

Neuchâtel, le 14 octobre 2013

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La vice-présidente,

Christine Gaillard

Le vice-chancelier,

Bertrand Cottier